

Première opération STOC-captures à Briscous (Pyrénées-Atlantiques) en 2004

1) INTRODUCTION

Le statut de conservation des populations naturelles d'oiseaux se détermine par leurs tendances à long terme à se maintenir, à augmenter ou à diminuer. Déterminer ces tendances nécessite la mise en place de suivis standardisés permettant, année après année, de dénombrer une partie représentative de la population

Le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) par son protocole de baguage lors de sessions de captures-recaptures répétées sur un même site, aux mêmes dates et dans les mêmes conditions, permet donc au plan national et local la surveillance des populations d'oiseaux ainsi que le suivi des variations temporelles de leurs paramètres démographiques :

- a) structure des populations par classe d'âge (diversité, densité)
- b) Indice de productivité (ratios jeunes capturés /adultes capturés)
- c) Indice du taux de retour des adultes (ratios des adultes de l'année N et recapturés l'année N+1/adultes capturés l'année N)
- d) Indice de renouvellement des adultes (ratios nouveaux adultes capturés l'année N+1/total des adultes capturés l'année N+1)

Pour cette opération en 2004 seuls les deux premiers paramètres seront disponibles.

2) STOC de BRISCOUS (département 64)

Malgré la relance et la pérennisation du programme STOC par le CRBPO depuis fin 1999 début 2000, il n'existait pas en Aquitaine de station entre le Bassin d'Arcachon et les Pyrénées lors de mon arrivée fin septembre 2003 dans les Pyrénées-Atlantiques.

Grâce aux rencontres avec Jean-Claude VIGNES (ancien bagueur) puis David GENOUD (naturaliste postulant au permis de baguage) et aux discussions lors de l'assemblée générale du GOPA 64 le projet de créer une telle station dans le département put alors prendre corps, d'autant plus que nous eûmes, par l'intermédiaire de madame Claire BERNARD (agent ONF du triage d'URT), l'opportunité de disposer à BRISCOUS d'un terrain communal à gestion ONF.

3) DESCRIPTION DU SITE

D'une superficie de 3,33 hectares, le terrain, replanté depuis neuf ans en 85% de chênes et 15% de frênes est situé au lieu-dit «ERPIA HALSOU ». Bordé au Nord par le ruisseau l'Erreka et l'autoroute A 64 et sur les trois autres côtés par de jeunes plantations de peupliers, il est composé d'un taillis dense et impénétrable de ronciers d'où émerge la strate arbustive. Il est desservi par trois chemins en étoile qui permettent l'installation en continu de trois rangées de filets.

4) DEROULEMENT DES OPERATIONS

Les 25 filets de 12 mètres chacun, (300 mètres au total) furent implantés sur trois secteurs :

- a) Un linéaire continu de 13 filets (156 mètres) sur le chemin Est
- b) Un autre linéaire en 2 parties de 7 puis 2 filets (108 mètres) sur le chemin Nord bordant le ruisseau et l'autoroute
- c) 3 filets isolés sur le chemin central (36 mètres)

Chaque filet fut identifié par un numéro permettant ainsi de rattacher chaque capture à un endroit précis du site et de mesurer le rendement par secteur. Cette méthode permet de constater la prédominance, en nombre de captures (81 sur 126), du chemin Est adossé sur une zone de ronciers s'écartant de l'autoroute alors que celui-ci faisant frontière avec le 2^e linéaire semble les limiter, tout comme la haute végétation du chemin central.

Trois sessions furent conduites les 16/05, 06/06 et 27/06/2004 avec montage, et gardiennage nocturne pour 2 opérations, la veille du baguage, avec ensuite ouverture des filets le lendemain matin de 06 :30 à 13 :00

Il est à noter que de fortes chaleurs ($t^{\circ} > 30^{\circ}$) lors des sessions des 06 et 27/06/04 eurent probablement, parmi d'autres causes, un effet limitant sur le nombre de captures

5) RESULTATS

126 oiseaux de 17 espèces différentes furent capturés et bagués (voir tableau N°1) au cours de ces trois sessions qui sont détaillées ci-dessous :

- a) 63 oiseaux de 14 espèces plus 7 contrôles intra-journaliers pour la session du 16/05/04 qui intervint peu après 5 jours de pluie continue.
- b) 30 oiseaux de 10 espèces plus 10 contrôles inter sessions le 06/06/04
- c) 33 oiseaux de 11 espèces plus 4 contrôles des opérations précédentes le 27/06/04.

6) COMMENTAIRES

A) La première session fut la plus productive en nombre de captures avec cinq espèces dominantes, dont l'une encore en migration (cas de la Rousserolle Effarvatte), et l'autre étant en population mélangée de nicheurs et de migrateurs (cas de l'Hypolais Polyglotte)

Les grands turdidés (Merles et Grives Musiciennes) sont bien représentés mais on remarque la faible occurrence, voir l'absence des autres espèces théoriquement communes (seulement 7 Fauvettes à Tête Noire et 1 Accenteur Mouchet, aucun Rouge Gorge et absence quasi totale de jeunes à l'exception de 2 Grives Musiciennes)

B) Effondrement du nombre de captures lors de la seconde session (seulement 30 nouveaux individus) avec en première analyse trois causes possibles

- 1°) Les migrateurs (Rousserolle Effarvatte et Hypolais Polyglotte) ont pratiquement quitté le site.
- 2°) La forte chaleur incita peu les oiseaux à se déplacer et limita donc les opportunités de captures
- 3°) La très faible réussite de reproduction (6 jeunes seulement capturés), due semble-t-il aux fortes pluies de début Mai, n'obligea pas les adultes à se déplacer pour nourrir les nichées absentes.

C) Toujours très peu de captures pendant la 3^e session (33 nouveaux oiseaux) avec cependant un plus grand nombre, bien qu'encore très faible, de jeunes. La relative pauvreté du site se confirmerait donc

7) RESULTATS PAR ESPECES (voir tableau N°2)

Dans ce tableau les oiseaux sont classés par ordre décroissant de fréquence

Les 126 captures se décomposent en 63 mâles, 30 femelles, 11 oiseaux de sexe indéterminé (soit 104 adultes) et 22 jeunes.

Le total de chaque espèce est suivi par son pourcentage par rapport à l'ensemble des captures, de même que la différenciation des sexes et des jeunes, avec, pour ces derniers leur indice de moyenne par femelle quand cela fut possible .

Les contrôles inter sessions des adultes sont également identifiés par espèces et par sexes.

Cette multiplicité des indices et pourcentages peut paraître compliquée et peut-être inutile à l'usage dans le futur, mais il vaut mieux poser d'entrée le plus possible de points de comparaisons, quitte à les simplifier, si nécessaire, les années suivantes.

8) DISCUSSION

Seules 4 espèces atteignent ou dépassent le chiffre de 10 adultes capturés. Les deux premières (Fauvette à tête noire et Merle noir) fournissent aussi le plus de jeunes tandis que la troisième (Hypolaïs polyglotte) semble se distribuer entre individus migrateurs et un faible nombre de nicheurs locaux alors que la dernière (Rousserolle effarvée) paraît être uniquement un migrateur en escale .

Les 7 espèces les plus capturées totalisent 91 oiseaux et 72,23 % du total, alors que les 10 autres espèces ne regroupent que 35 oiseaux et 27,77 % des captures témoignant ainsi d'un faible indice de présence

On remarquera le fort déficit des femelles (28,84% des 104 adultes) et des jeunes capturés (21,15% des adultes). 8 espèces seulement sur 17 (47,05 %) ont produit des jeunes avec un très faible indice de productivité.

Nous prendrons pour exemples les 4 espèces suivantes parmi les plus représentatives :

- a) Fauvette à tête noire : 5 jeunes pour 16 adultes soit 31,25% ou encore 5 jeunes pour 3 femelles soit une moyenne de 1,66 jeunes par femelle.
- b) Merle noir : 4 jeunes pour 15 adultes soit 26,66 % ou encore 4 jeunes pour 3 femelles soit une moyenne de 1,33 jeunes par femelles.
- c) Grive musicienne : 2 jeunes pour 8 adultes soit 25 % ou encore 2 jeunes pour 2 femelles soit une moyenne de 1 jeune par femelle
- d) Bouscarle de Cetti : 3 jeunes pour 5 adultes soit 60 % ou encore 3 jeunes pour 3 femelles soit une moyenne de 1 jeune par femelle.

La structure de population par classe d'âge est donc fortement déséquilibrée en faveur des adultes indiquant une très mauvaise reproduction en ce printemps 2004, ce qui est confirmé par le très faible nombre de jeunes dans les captures (17,46% de jeunes/ total) et leur moyenne par rapport aux femelles (0,73 jeune par femelle) .

On constate également pour ces 7 premières espèces un fort écart difficilement interprétable pour le sexe ratio (surtout pour la Fauvette à tête noire et le Merle noir) tandis que celui du Bouvreuil pivoine et de la Bouscarle de Cetti est proche de l'équilibre. Ces deux dernières espèces ont peut-être été mieux cernées dans leurs effectifs que les deux premières.

9) CONCLUSIONS

Au total nous obtenons donc, pour le STOC de BRISCOUS, une population à faible diversité et densité d'espèces et d'individus (17 espèces et 126 oiseaux) ayant également une faible productivité de jeunes avec comme artefacts possibles :

D'une part,

Les contraintes du site (filets en bordure et non au cœur de la végétation) qui peuvent avoir une influence néfaste sur le nombre de captures.

En effet, nous ne serions alors intervenus que sur des oiseaux volant hors du site et non sur ceux qui s'y déplacent à l'intérieur.

Et d'autre part,

L'hypothèse d'une reproduction catastrophique causée par les fortes pluies de début mai.

10) EPILOGUE

Il s'agissait pour cette station STOC de BRISCOUS d'une première approche, peut-être encore maladroite, sur le suivi intégré d'un site particulier s'inscrivant dans un contexte plus général d'ampleur nationale.

La poursuite, l'année prochaine et les suivantes, de ce type d'opération devrait, avec l'expérience acquise, venir confirmer ou infirmer les données recueillies cette année.

Avec le recul de l'année 2004, nous aurons alors d'utiles éléments de comparaisons.

REMERCIEMENTS

Au terme de cette opération que Madame Claire BERNARD (agent ONF du triage d'URT) soit ici remerciée pour avoir proposé et fait découvrir le site de BRISCOUS dont elle régla tous les problèmes d'intendance au niveau administratif.

J'ai également une gratitude toute particulière pour Jean Claude VIGNES et David GENOUD sans qui rien n'aurait pu se mettre en place et qui me secondèrent avec compétences dans ce stoc au cours duquel ils sacrifièrent avec Amélie LAHORGUES et Olivier EUDES leurs week-ends pour le montage et le gardiennage nocturne des filets.

Que Jacques MENDOZA et Erick CHAMPAGNE y soient également associés pour leur efficacité et leur disponibilité.

Enfin une grande reconnaissance à tous ceux qui vinrent découvrir le baguage au cours de l'une ou l'autre session et apporter leur aide précieuse pour faciliter la logistique des fins d'opérations.

Leur concours, en plus de l'intérêt qu'ils manifestèrent à ce stoc, en facilita grandement la réalisation.

Il s'agit de :

Mesdemoiselles et Messieurs , Xavier BAILHES, Frederic CAZABAN, Béatrice DECOUT

Yves FERRARO, Régis HARGUES et Maureen, Nicolas JANNAULT, Francis LARTIGAU

Stéphane LAURENT, Nathalie LOUBEYRES, Tristan ROI, Georges TAYLOR, ainsi que Kevin et Nicolas stagiaires à l'ONF.

Juillet 2004 Bernard Van Acker le chalet route de Bardos
64520 BIDACHE

ESPECES	1° SESSION	2° SESSION	3° SESSION	TOTAL	Nb de Jeunes
Hypolais polyglotte	11	1	2	14	0
Grive musicienne	8	2	0	10	2
Merle noir	7	4	8	19	4
Rousserolle effarvate	7	3	0	10	0
Fauvette à tête noire	7	7	7	21	5
Troglodyte	5	0	1	6	0
Bouscarle de Cetti	4	0	4	8	3
Chardonneret	4	0	2	6	0
Bouvreuil pivoine	3	4	2	9	0
Verdier d'Europe	2	2	0	4	0
Mesange charbonnière	2	2	1	5	2
Accenteur mouchet	1	1	0	2	0
Pouillot veloce	1	0	1	2	1
Mesange à longue queue	1	0	0	1	0
Mesange bleue	0	4	0	4	3
Serin cini	0	0	3	3	0
Rouge gorge	0	0	2	2	2
TOTAL	63	30	33	126	22

ESPECES	TOTAL	%	ADULTES MALES	ADULTES FEMELLES	ADULTES ??	JEUNES	%/ADULTES	Moy/FEMELLES	CONTROLES MALES	CONTROLES FEMELLES
Fauvette à tête noire	21	16,66	13 (61,90 %)	3 (14,28 %)	0	5	31,25%	1,66	1	0
Merle noir	19	15,07	12 (63,15 %)	3 (15,78 %)	0	4	26,66%	1,33	2	0
Hypolais polyglotte	14	11,11	9 (64,28 %)	4 (28,57 %)	1 (07,14 %)	0	0,00%	0	2	0
Grive musicienne	10	7,93	6 (60,00 %)	2 (20,00%)	0	2	25,00%	1	0	0
Rousserolle effarvete	10	7,93	??	??	10 (100 %)	0	0,00%	0	0	0
Bouvreuil pivoine	9	7,14	4 (44,44 %)	5 (55,55 %)	0	0	0,00%	0	0	1
Bouscarle de Cetti	8	6,34	2 (25,00 %)	3 (37,50 %)	0	3	60,00%	1	2	2
Troglodyte	6	4,76	4 (66,66 %)	2 (33,33 %)	0	0	0,00%	0	2	0
Chardonneret	6	4,76	5 (83,33 %)	1 (16,66 %)	0	0	0,00%	0	0	0
Mesange charbonnière	5	3,96	2 (40,00 %)	1 (20 00 %)	0	2	66,66%	2	0	0
Mesange bleue	4	3,17	0 (00,00 %)	1 (100 %)	0	3	300%	3	0	0
Verdier d'Europe	4	3,17	2 (50,00 %)	2 (50,00 %)	0	0	0,00%	0	0	0
Serin cini	3	2,38	1 (33,33 %)	2 (66,66 %)	0	0	0,00%	0	0	0
Pouillot veloce	2	1,58	1 (100 %)	0 (00,00 %)	0	1	100%	??	0	0
Accenteur mouchet	2	1,58	1 (50,00 %)	1 (50,00 %)	0	0	0,00%	0	0	0
Rouge gorge	2	1,58	0 (00,00 %)	0 (00,00 %)	0	2	100%	??	0	0
Mesange à longue queue	1	0,79	1 (100 %)	0 (00,00 %)	0	0	0,00%	0	0	0
TOTAL	126	100	63	30	11	22	/	0,73	9	3